

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ATLANCIA EN DATE DU 29 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf, le 29 juin à 19h00

Le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Atlancia, Zone d'Activités Economiques « Le Soleil Levant » à Givrand, sous la présidence de Marietta TRICHET, Présidente

DATE DE CONVOCATION	29 juin 2009	Nombre de Délégués :	
DATE D’AFFICHAGE	29 juin 2009	- en exercice	27
		- présents	24
		- votants	24

PRESENTS : M^{me} M.TRICHET, MM. L. NAULET, JM. SIRE, F. BIRON, C. PRAUD, D. MICHAUD, J. BARREAU, F. BOSTVIRONIS, P.BERNARD, L CHAILLOT, Y. ROBIN, J. BUCHOU, A. DEULCEUX, H. BESSONNET, J. GROSSIN, A. DUPE, B. JOLLY, B. GUILBAUD, F. CHATELIER, L. PRINCE et M^{mes} D. MALARY, I. BALANGER, C. BLANCHARD et M. RIVALLIN

POUVOIR : M. JP. ELINEAU à M. J. BARREAU.

ABSENTS EXCUSES : MM. JP. ELINEAU, J. BOURCEREAU, JC. MERCERON et M^{me} MC. CLERC.

Madame Dominique MALARY a été élue secrétaire de la séance.

ORDRE du JOUR

I – AFFAIRES CONCERNANT LES FINANCES

1 – Unités de vie pour personnes âgées autonomes à Landevieille : passation d'un Prêt Locatif Social (PLS)

Le Conseil de Communauté a décidé de contracter un Prêt Locatif Social d'un montant de 534 000 euros auprès du CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE et a autorisé Madame la Présidente à signer la convention « Aide Personnalisée au Logement » avec le CONSEIL GENERAL de LA VENDEE.

2 – Fonds de Concours 2009 : examen des demandes des Communes de L'Aiguillon sur Vie, Coëx, Commequiers, Givrand, Notre Dame de Riez et de Saint Maixent sur Vie

Le Conseil de Communauté a validé l'attribution de fonds de concours aux Communes de L'Aiguillon sur Vie, Coëx, Commequiers, Givrand, Notre Dame de Riez et Saint Maixent sur Vie afin de participer au financement de leurs projets d'investissement (travaux de voirie, extension de station d'épuration, aménagements de locaux...).

3 – Financement des commerces de proximité : proposition pour un remboursement anticipé des emprunts

Le Conseil Communautaire a validé le principe d'un remboursement anticipé et partiel des emprunts relatifs au financement des commerces de proximité gérés par Atlancia, afin d'équilibrer les échéances en cours avec les loyers perçus.

4 – Acquisitions et cessions de l'exercice 2008 : adoption du bilan annuel

Le Conseil de Communauté a adopté le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'exercice 2008 par la Communauté de Communes ATLANCIA.

5 – Décisions Modificatives n°1 pour les Budgets Annexes : Ordures Ménagères et Parc d'Activités Pôle Technique Odyssee II (Coëx)

Le Conseil de Communauté a approuvé les décisions modificatives n°1 pour les budgets annexes « Ordures Ménagères » et Parc d'Activités « Pôle Technique Odyssee II » (Coëx).

6 – Avenant au Contrat Territorial Unique (CTU) :

6-1 : révision du programme initial pour 2 opérations

Le Conseil de Communauté a approuvé la passation de l'avenant au premier CTU (2007-2010), contractualisé avec la Région des Pays de la Loire, consistant à transférer l'enveloppe CTU de 69 315 euros affectée au projet de réalisation de logements locatifs situés à la Chaize Giraud, sur l'opération de construction de 5 logements sociaux situés à Saint Révérend et à ajuster le taux de participation régionale au projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques à la Chaize Giraud afin de maintenir la subvention à hauteur de 141 180 euros.

6-2 : affectation pour les crédits supplémentaires

Le Conseil de Communauté a approuvé, dans le cadre de l'avenant CTU, le dépôt d'une demande de subvention pour le projet de construction d'unités de vie pour personnes âgées autonomes à Landevieille, afin de soutenir la démarche environnementale de l'opération par l'affectation de crédits supplémentaires fixés à la somme de 116 880 euros.

II– AFFAIRES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

7 – Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité des services d'élimination des déchets : proposition d'approbation

Le Conseil de Communauté a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

III– AFFAIRES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

8 – Parc d'activités « Pôle Technique Odyssee II » à Coëx : refacturation des frais de géomètre à 2 entreprises

Le Conseil de Communauté a approuvé la refacturation aux entreprises PRO-SOLAIRE et BILLAUD-SIRE des frais de géomètre relatifs à la mission de Division – Bornage – Arpentage de leurs futurs terrains sur la 2^{ème} tranche du « Pôle Technique Odyssee 2 » à Coëx.

9 – Parc d'activités « Les Dolmens » à Commequiers

9-1 : demande de prolongation de réservation d'un terrain de la SARL DUMOUTIER

Le Conseil de Communauté a validé la demande de la SARL DUMOUTIER relative à une prolongation de 4 mois de la réservation de la parcelle AK n° 259 du Parc d'activités « les Dolmens » à Commequiers.

9-2 : opportunité d'acquisition d'un bâtiment artisanal à l'Aiguillon sur Vie

Le Conseil de Communauté a approuvé l'acquisition d'un bâtiment artisanal d'environ 290 m², sis sur la parcelle AK n°20 auprès de la Commune de l'Aiguillon-sur-Vie pour un prix de 160.000 euros HT (hors frais d'acte).

9-3 : proposition de construction de 2 ateliers relais par Atlancia

Le Conseil de Communauté a approuvé le projet de construction de 2 ateliers-relais sur le Parc d'activités « Les Dolmens » à Commequiers et a donné son accord pour l'inscrire dans le programme des investissements de l'année 2009.

10 – Parc d'activités de La Chaize Giraud :

10-1 : dépôt du permis d'aménager

Le Conseil de Communauté a approuvé le dossier de permis d'aménager relatif à la création d'un parc d'activités sur la route de Saint Julien des Landes à La Chaize Giraud et a autorisé Madame la Présidente à le déposer en Mairie pour son instruction.

10-2 : précision/correction sur le prix de cession à la société Samibois

Le Conseil de Communauté a donné son accord pour préciser les modalités relatives à la cession de terrains à la société SAMIBOIS, sans changer le montant global de 140.922 euros voté le 24 juillet 2008, mais en approuvant une dissociation de la valeur foncière entre la partie Ouest d'environ 5.658 m² (*parcelle AH n°141 d'environ 3.960 m² et parcelle AH n°198 d'environ 1.698 m²*) dont le prix a été arrêté à 14.900 euros HT, et la partie Est d'environ 10.000 m² (*parcelle AH n°197*) dont le prix a été fixé à 126.022 euros HT.

10-3 : demande d'autorisation de différer les travaux de finition

Le Conseil de Communauté a approuvé la demande d'autorisation de différer les travaux de finition de la voirie du futur parc d'activités de La Chaize Giraud dans un délai de 4 ans à compter de la date de signature de l'arrêté initial du permis d'aménager, conformément à l'article R. 442-13 du Code de l'Urbanisme.

10-4 : lancement d'une consultation pour les travaux d'aménagement

Le Conseil de Communauté a approuvé le lancement d'une consultation en vue de choisir une entreprise de travaux publics chargée de réaliser les travaux de viabilisation relatifs à la création d'un parc d'activités à La Chaize Giraud.

11 – Guide des opportunités en immobilier d'entreprises n° 18 : présentation et distribution du guide

Le Conseil de Communauté a pris connaissance du guide des opportunités en immobilier d'entreprises sur le territoire d'Atlancia.

12 – Site internet de l'APCE : information concernant le référencement d'Atlancia sur le 1^{er} site français de la création d'entreprise

Le Conseil de Communauté a été informé du référencement de la Communauté de Communes Atlancia sur le site internet de l'APCE, premier site français en termes de visites dans le domaine de la création d'entreprises.

13 – Mise à disposition des moyens humains et techniques d'Atlancia auprès du Syndicat Mixte du Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : proposition de passation d'une convention de services

Le Conseil de Communauté a validé la passation d'une convention de prestation de services pour la mise à disposition des moyens techniques et humains de la Communauté de Communes Atlancia auprès du Syndicat Mixte du Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et a approuvé les modalités financières de ladite convention prévoyant le versement à la Communauté de Communes Atlancia d'une somme forfaitaire de 5 000 euros pour l'année 2009.

14 – Mise en place par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) d'une cellule de reclassement interentreprises : demande de participation communautaire

Le Conseil de Communauté a validé l'adhésion de la Communauté de Communes Atlancia à la cellule de reclassement interentreprises mise en place par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique et a accepté de verser une participation communautaire d'un montant maximum de 2 083.33 euros afin de contribuer au financement de ce dispositif d'accompagnement pour les salariés licenciés.

15 – Gestion du Commerce Multiple Rural de Saint Maixent sur Vie : demande de diversification de l'activité

Le Conseil de Communauté a validé le principe de diversification de l'activité du Commerce Multiple rural de Saint Maixent sur Vie par l'adjonction de l'activité dépôt/vente de vêtements et divers petits objets (vaisselle, bibelots), et a accepté la réalisation de petits travaux d'aménagement pris en charge par le délégataire.

IV- AFFAIRES CONCERNANT LE TOURISME

16 – Site du Moulin des Gourmands de Saint Révérend : présentation de l'Avant Projet Sommaire (APS) pour l'extension de la boulangerie en vue de la réalisation d'une habitation

Le Conseil de Communauté a validé l'Avant Projet Sommaire de l'extension de la boulangerie située à proximité du site du Moulin des Gourmands sur la Commune de Saint Révérend, en vue de réaliser une maison d'habitation, et a approuvé le plan de financement prévisionnel au stade APS.

V- AFFAIRES CONCERNANT LE LOGEMENT SOCIAL

17 – Insonorisation des 6 logements locatifs de la résidence « Les Genêts » à Givrand : présentation de la dernière expertise et incidences

Le Conseil de Communauté a été informé de l'historique des difficultés soulevées par l'insonorisation des 6 logements sociaux situés à Givrand et des conclusions portées dans le rapport du cabinet SARETEC, missionné par la société GROUPAMA.

18 – Unités de vie pour personnes âgées dépendantes à La Chaize Giraud : proposition de lancement de la consultation pour les travaux

Le Conseil de Communauté a approuvé le lancement d'une consultation d'entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux de construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, à La Chaize Giraud, pour un montant global de 3 962 736 euros HT.

VI- AFFAIRES CONCERNANT LE SERVICE TECHNIQUE

20 – Mutualisation du service technique communautaire : proposition de mise à disposition

Le Conseil de Communauté a validé, dans le cadre de la mutualisation des moyens communautaires, la passation de conventions de mise à disposition du service technique communautaire avec les Communes de L'Aiguillon sur Vie, Notre Dame de Riez et de Saint Révérend.

VII- QUESTIONS DIVERSES

21 – Rapports annuels des Délégations de Service Public (article L.1411-3 du CGCT) :

21-1 : rapport sur l'activité 2008 du SPANC géré par Saur France

21-2 : rapport sur l'activité 2008 de la Boulangerie et de la Crêperie Pizzeria du Moulin des Gourmands

Le Conseil de Communauté a pris acte du rapport annuel de la Délégation de Service Public (DSP) retraçant l'activité 2008 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) géré par la société SAUR France.

Egalement, le Conseil de Communauté a été informé que Monsieur et Madame LENOIR, gérants de la boulangerie du Moulin des Gourmands durant l'année 2008, n'ont pas remis leur rapport annuel de Délégation de Service Public (DSP) et a validé le rapport annuel de la Délégation de Service Public (DSP) retraçant l'activité 2008 de la Crêperie/Pizzeria, située à proximité du site touristique du Moulin des Gourmands à Saint Révérend, gérée en 2008 par Monsieur Emmanuel Grelaud.

22 – Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : proposition d'adhésion à la charte départementale

Le Conseil de Communauté a décidé d'adhérer à la charte départementale pour un assainissement non collectif de qualité, initiée par la Chambre Nationale de l'Artisanat, des Travaux Publics, du Paysage (CNATPP) et le Conseil Général de la Vendée afin de promouvoir la qualité de ce type de traitement des eaux usées.

23 – Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées : proposition de mise en place

Le Conseil de Communauté a décidé de créer une commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées au sein de la Communauté de Communes Atlancia, tout en désignant MM. Lionel Chaillot et Lucien Prince en qualité de représentants communautaires, et a décidé de solliciter l'ensemble des Communes membres d'Atlancia, ainsi que des Associations oeuvrant pour la qualité de vie des personnes handicapées, pour qu'elles désignent leur(s) représentant(s) au sein de cette instance.

POINTS SUPPLEMENTAIRES

24 – Construction de 5 logements sociaux, lotissement « La Cotière I » à Saint Révérend : avenant n°1 au lot n° 8 « Plomberie-Sanitaire-Production solaire »

Le Conseil de Communauté a approuvé l'avenant N°1 au Lot N°8 « Plomberie, Sanitaire, Production Solaire, VMC » d'un montant de 590,19 euros HT, confié à l'entreprise Perraudeau dans le cadre de la construction de 5 logements sociaux à Saint Révérend.

25 – Construction d'un local technique au Moulin des Gourmands à Saint Révérend : avenant n°1 au lot n° 1 « Gros Œuvre, Couverture, Enduits »

Le Conseil de Communauté a approuvé l'avenant au marché des travaux relatifs à la construction d'un local technique sur le site du Moulin des Gourmands d'un montant de 1 200.00 euros HT (1 435.20 euros TTC).

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 23 JUIN 2009

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L.2122-22, 2^{ème} Alinéa ;

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 mai 2008 portant sur les délégations du Conseil de Communauté au Bureau et, notamment, ses points 1 et 5 ;

ENVIRONNEMENT

Le Bureau Communautaire a accepté des remises gracieuses de la redevance ordures ménagères 2008 pour un montant global de 64.50 euros et a validé l'affectation en non valeur de taxes irrécouvrables pour un montant de 314.55 euros.

ECONOMIE

Le Bureau Communautaire a approuvé le lancement d'une consultation, sous forme de procédure adaptée, pour la conception et la maîtrise d'œuvre de 2 bâtiments, marché évalué à environ 20 000 euros HT, dans le cadre d'un projet de réalisation d'ateliers-relais destinés à des créateurs d'entreprise, sur le parc d'activités « Les Dolmens » à Commequiers.

LOGEMENT SOCIAL

Le Bureau Communautaire a décidé de confier à la Sarl 2A-BG, agence d'architecture Bouhier Gérard, domiciliée 11 rue de l'Océan - 85470 Brem Sur Mer, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de 4 logements sociaux à La Chaize Giraud, et ce pour un montant de 24 650 euros HT, soit 29 481,40 euros TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le Bureau Communautaire a donné son accord pour lancer une consultation, sous forme de procédure adaptée, afin de conclure un marché de prestation de services portant sur la location d'un photocopieur/imprimante réseau, pour un montant évalué à environ 16 350 euros HT, soit 19 555 euros TTC, pour une période de 36 mois.